

# SOCIETE REGIONALE D'APICULTURE DES BOUCHES DU RHONE

SYNDICAT AGRICOLE

FONDE EN 1908

Registre départemental n° 814

Siret n° 439 868 993 00023

Siège social et administratif : 19 Boulevard du Moulin – 13920 – Saint Mitre les Remparts.

E. Mail : [moreaufr@hotmail.com](mailto:moreaufr@hotmail.com)

## Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019 du samedi 14/12/2019

Les adhérents de la SRA 13 – Société Générale d'Apiculture des Bouches du Rhône se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 14 décembre 2019 à 14h30, à l'Espace Pagnol de Gignac La Nerthe, avec l'ordre du jour ci-joint en annexe.

Le Président François Moreau rappelle l'ordre du jour et accueille les adhérents.

Il indique aux présents que les personnes suivantes sont absentes, se sont excusées et ont donné leur pouvoir :

- Mme Assia Oumélia
- Élise Rouannette
- Patrick Fiora
- Gérald Navarro
- Albert Yves
- Guillaume Raoux
- Clerc Reynaud
- Frank Quenault
- Yves Albert

Le Président débute son allocution et commence par adresser ses remerciements à tous les bénévoles qui ont œuvré et apporté leur aide durant l'année 2019, plus particulièrement Daniel Barrel, Alain Grech, Raymond Garcia. Il a tenu également à remercier Barbara Laffon, Bruno Sage, Alain Chabrand, pour avoir assurés des cours de formation au Rucher École de Gignac La Nerthe.

Le Président évoque une année 2019 difficile pour la filière apicole de la région due en partie à une déficience en pluies et à un été caniculaire qui ont entraîné une chute spectaculaire de la production de miel. Contre ces fortes chaleurs d'été qui ont frappé les Bouches du Rhône, il recommande fortement que les ruches soient protégées du soleil : de choisir des emplacements à l'ombre, l'ajout de parois isolantes sur les corps de ruches, l'isolation des toits etc...

Il insiste auprès de l'assemblée sur la nécessité d'avoir des bénévoles lors d'évènements et plus particulièrement pour le festival de Camargue de Port St Louis où durant 5 jours la SRA 13 anime 2 barnums et accueille des scolaires qui demandent un minimum de 3 personnes par jour.

Le Président annonce à l'assemblée son souhait de ne plus renouveler son mandat pour l'année prochaine.

Concernant les ruchers écoles, le Président souhaite que le rucher école de Gignac la Nerthe passe sous contrôle de la ville de Gignac La Nerthe. Quant au rucher de St Mitre les Remparts, celui-ci restera sous contrôle de la SRA 13. A noter que la SRA 13 continuera à assurer les cours de formations sur les 2 ruchers.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Patrick Lambert est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

Approbation du C.R de l'A.G 2018 qui a eu lieu à Saint Mitre les Remparts le 08/12/2018.

**Le CR de l'AG 2018 est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité**

Lecture du rapport moral et d'activités de l'année 2019 :

Patrick Lambert présente le rapport moral et le rapport d'activités et rappelle les différentes taches de la SRA 13 : représentativité et participations aux foires, évènements locaux, journées découvertes de l'apiculture auprès des établissements scolaires, objectifs de formations des ruchers écoles.

**Le rapport moral et d'activités est soumis au vote et est adopté à l'unanimité**

Rapport financier de l'exercice 2019 :

Présentation du bilan financier 2019 par le trésorier Francis Marchand. Voir en annexe

**Le Bilan financier est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité**

Rapport des contrôleurs aux comptes :

Signature du rapport des accesseurs aux comptes par M. Jean-Luc Mostacci

Document joint en annexe

Quitus au trésorier et Quitus au Conseil d'administration

**Le Quitus au trésorier est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité**

**Le Quitus au Conseil d'administration est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité**

Cotisations SRA 13 pour l'année 2020

La cotisation à la SRA13 reste inchangée à 25 €, l'éco emballage reste à 0,04€ / ruche

La cotisation au SNA passe de 3,70 € à 4 €

Abeille de France, l'abonnement passe de 22 € à 22,5 €

Assurances de ruches :

- Responsabilité Civile (RC) passe de 0,16 € à 0,17€ par ruche
- RC, Défense et Recours, Incendies tempêtes passe de 0,77 € à 0,85€ par ruche
- Multirisque passe de 1,41 € à 1,50 € par ruche

**Les nouveaux tarifs des cotisations sont approuvés à l'unanimité**

Désignation des contrôleurs aux comptes pour l'année 2020

**M. Marcel Sage est nommé à l'unanimité comme contrôleur aux comptes pour 2020**

Renouvellement des administrateurs sortants

Se représentent

- Raymond Garcia souhaite renouveler son mandat
- Francis Marchand souhaite renouveler son mandat

Ne se représentent pas :

- Mme Falco Chantal
- M. Falco Jean-Jacques

M. Joël Paillot reste au conseil d'administration mais se retire du bureau

**Le renouvellement des administrateurs sortants : M. Raymond Garcia et M. Francis Marchand est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité**

### Recherche de nouveaux candidats au poste d'administrateur

Aucun candidat ne se présente suite à l'appel lancé à l'assemblée présente pour des éventuels volontaires désirant rejoindre le futur conseil d'administration.

### Participation de la SRA 13 aux organismes régionaux et nationaux F.A.S.E et SNA.

**Le maintien de la participation aux évènements régionaux et nationaux est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.**

### Etat sanitaire des colonies :

M. Monod du GDSA, présent dans l'assemblée fait une présentation sur l'état actuel des colonies

### Contamination des cires

Une présentation sur le sujet des cires contaminées est faite par Mme Barbara Laffon. Sa conférence est très appréciée par l'ensemble des adhérents présents.

### Question(s) diverse(s)

En conséquence de la fermeture programmée en 2020 de l'agence de la Caisse d'Épargne de Saint Mitre les Remparts, M. Marchand, le trésorier demande et soumet au vote de l'assemblée afin que le compte sur livret détenu à la Caisse d'Épargne soit fermé et que tous les fonds détenus sur ce compte livret soient transférés sur un compte livret du Crédit Agricole à l'agence de St Mitre Les Remparts où la SRA 13 dispose également d'un compte courant.

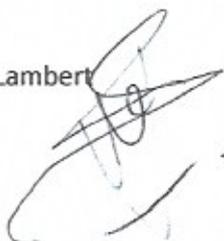
**La demande de transfert des comptes est soumise au vote et est approuvée à la majorité des présents, avec une voix contre et une abstention.**

**Les modalités d'application seront étudiées lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.**

Aucune autre question diverse est présentée. L'assemblée Générale Ordinaire est déclarée close à 17h30

**Le Secrétaire de séance**

Patrick Lambert



**Le Président**

François Moreau



Pièces jointes :

- Ordre du jour AG 2019
- Rapport des assesseurs aux comptes
- Bilan financier

# SOCIETE REGIONALE D'APICULTURE DES BOUCHES DU RHONE

SYNDICAT AGRICOLE

FONDE EN 1908

Registre départemental n° 814

Siret n° 439 868 993 00023

Siège social et administratif : 19 Boulevard du Moulin – 13920 – Saint Mitre les Remparts.

E. Mail : [moreaufr@hotmail.com](mailto:moreaufr@hotmail.com)

## INVITATION à L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

Les Adhérents de la SOCIETE REGIONALE D'APICULTURE des BOUCHES du RHONE (En abrégé ci-après SRA 13) . Dont le siège social est au 19 Boulevard du Moulin - 13920 – Saint Mitre les Remparts sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera le :

SAMEDI 14 Décembre 2019 à 14h30 au Foyer de l'espace Marcel Pagnol, Avenue Jan Palach, Gignac la Nerthe (13180).

### ORDRE DU JOUR :

- Accueil des participants, allocution du Président.
- Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance.
- Approbation du C.R de l'A.G 2018 qui a eu lieu à Saint Mitre les Remparts le 08/12/2018.
- Lecture du rapport moral et d'activités par notre secrétaire : M. Patrick Lambert.
- Rapport financier de l'exercice 2018 par notre trésorier : M. Francis Marchand.
- Rapport des Contrôleurs aux comptes : M. Erick Sallé et M. Jean Luc Mostacci.
- Quitus au Trésorier. Quitus au Conseil d'Administration.
- Fixation de la cotisation 2020 pour la SRA 13 et communication des autres cotisations (SNA = 3,70 à 4; Abeille de France 22 à 22,5, éco-emballage = 0,04, assurances des ruches 0,16 à 0,17 ou 0,77 à 0,85 ou 1,41 à 1,50, etc.....)
- Désignation des Contrôleurs aux comptes pour 2020.
- Renouvellement des Administrateurs sortants : Sont renouvelables et se représentent : M. Raymond Garcia, M. Jean Jacques Falco, M. Francis Marchand.
- Nouveaux candidats au poste d'administrateur : On en recherche. Si vous disposez de temps libre et souhaitez vous investir. Faites vous connaître.

- *Nouvelles candidatures au Conseil d'Administration* : Conformément à nos statuts, il sera obligatoire qu'un Conseil d'Administration à venir après l'AG 2018, examine les candidatures éventuelles. En conséquence seule une admission éventuelle par cooptation, validée par un CA de la SRA 13, à une date à déterminer sera possible pour l'année à venir ; et l'AG de 2020 permettra ensuite éventuellement de valider cette ou ces candidatures..

- *Présentation du programme de nos cours d'apiculture pour 2020 et de nos autres activités.*

- Participation aux Organismes Régionaux et Nationaux, F.A.S.E et S.N.A , etc....

- État sanitaire.

- Éventuellement, si nous disposons de suffisamment de temps :

*Conférence sur les contaminations des cires ou si impossible une conférence sera donnée par F. Moreau sur les nouveaux concepts de l'agriculture. Ou sur la pollinisation des arbres fruitiers de notre région.*

- *Questions diverses. Conformément à nos statuts. Vous devez formuler par écrit vos questions et les adresser au Président avant le 7 Décembre 2019, dernier délai. (Le cachet de la poste faisant foi).*

*Nous vous attendons et souhaitons que nous soyons nombreux à notre Assemblée Générale Ordinaire.*

*A partir de 17h30, ce samedi 14 décembre 2019, les membres du Conseil d'Administration et ceux et celles de nos adhérent(e)s qui le souhaiteront pourront boire le verre de l'amitié.*

*Le(s) Adhérent(e)s empêché(e)s pourront se faire représenter par un autre adhérent ou adhérente à l'aide du pouvoir ci-joint.*

*Fait le mardi 26 novembre 2019 à Saint Mitre les Remparts.*

*Le Président de la Société Régionale d'Apiculture des Bouches du Rhône.*

François Moreau



Syndicat Régional d'Apiculture des Bouches du Rhône

Assemblée Générale 2018

RAPPORT DES ASSESSEURS AUX COMPTES

Le 12 ~~juin~~ 2019

M. NOSTACCI Jean-Luc

Ont examiné les comptes du Syndicat Régional d'Apiculture des Bouches du Rhône au titre de l'année 2018/2019. Ils n'ont constaté aucune anomalie dans la gestion de l'Association. Des vérifications ponctuelles, précises, ont permis de constater la bonne tenue des livres comptables et leur conformité avec les factures présentées.

Les assesseurs aux comptes donnent quitus au trésorier et le félicite pour sa gestion.

Fait à St Mitre le 12 ~~juin~~ 2019



SRA 13 Société régionale d'Apiculture des Bouches du Rhône

COMPTE RENDU FINANCIER 2018/2019 - AG du samedi 14 décembre 2019

Exercice du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019

En caisse le 1/10/18

2394,54

2394,54

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES	BILAN
Cotisations S.R.A.	2887,18		
Adhésions 2018-/2019 et dons			
Abelille de France + Assurance Ruches SNA	3562,73	3370,91	
Eco emballage		57,16	
Fonctionnement du bureau		95,17	
Frais de déplacements		724,73	
Rucher École + SMALC		1388,05	
Fête de l'Abelille St Milre		1322,89	
Assemblée Générale/Conseil administration / Fase		86,58	
Matériels Adhérents			
Manifestation	96,89	555,17	
Mouvements internes			
<b>TOTAL</b>	<b>8941,34</b>	<b>7800,66</b>	<b>1340,68</b>
Livret Crédit Agricole	108,1		
Intérêts 2018	6,41		
Virement interne			
<b>TOTAL au 1/1/19</b>	<b>114,51</b>		
Livret Caisse d'Épargne	27991,21		
Intérêts 2017	209,93		
<b>TOTAL au 1/1/19</b>	<b>28201,14</b>		
Fin exercice 2016 Fin exercice 2017 Fin exercice 2018 Fin exercice 2019			
Compte chèque Crédit Agricole		1834,3	2045,95
			2394,54
			1340,68
Livret Crédit Agricole			15,9
			108,1
			114,51
Livret Caisse d'Épargne		27576,02	27782,84
<b>TOTAL</b>		<b>29410,32</b>	<b>29 844,69</b>
Bilan			<b>29493,88</b>
			<b>29656,33</b>